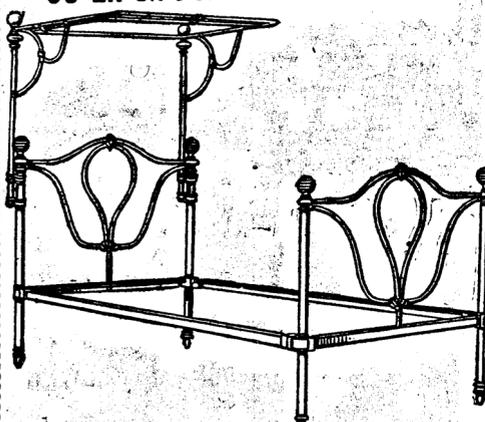


**\$5.00** **\$5.00**

**Ce Lit en Fer Emailé en Blanc.**



**\$5.00 Simple ou double grandeur \$5.00**

**75c EXTRA POUR RESSORT EN FIL DE FER TISSÉ.**

UN GRAND NOMBRE DE SHOOT-THE-CHUTES, TRICYCLES ET JOUETS D'ENFANTS A TRES BON MARCHÉ.

**W. G. TEBAUT,**

Le magasin de MEUBLES à meilleur marché dans le Sud.

**217 A 223 RUE ROYALE.**

**Téléphonez-nous....**

**La Cumberland Telephone & Telegraph Co**

Et donnez-nous votre ordre pour un Téléphone :

Chaque résidence devrait en avoir un. Aucune maison de commerce ne doit s'en passer. Tout est métallique, avec installation comportant la téléphonie à longue distance.

**LISEZ LES TAUX :**

RESIDENCE. Par Mois	FOUR LE COMMERCE. Par Mois
Quatre personnes sur la même ligne, chacune.....	Quatre personnes sur la même ligne, chacune.....
3.00	\$4.50
Trois personnes sur la même ligne, chacune.....	Trois personnes sur la même ligne, chacune.....
3.50	5.50
Deux personnes sur la même ligne, chacune.....	Deux personnes sur la même ligne, chacune.....
4.50	7.50
Ligne directe.....	Ligne directe.....
3.50	10.50

Service limité (limité à 40 appels, 5 sous pour chaque appel spécial).

Un acompte de 50 sous par mois sera alloué si les paiements sont faits trimestriellement en avance.

Pensez-y bien, calculez les prix et considérez les grands avantages que vous obtiendrez d'un téléphone chez vous ou à votre maison d'affaires et DONNEZ-NOUS VOTRE ORDRE PAR TELEPHONE OU A NOTRE BUREAU.

**Cumberland Telephone and Telegraph Company,**  
CARONDELET ET FOYDRAS.

**CONFISERIE MANNEISSIER**

COIN ROYALE ET ST-PIERRE.

**POUR NOEL 1898 JOUR DE L'AN 1899.**

Un Grand Assortiment Complet de Fruits Glacés et Cristallisés.

Grande Variété de Chocolats Fins, Dragées, Bonbonnières et Cartonnages.

Commandes pour Soirées, etc., Exécutées Artistiquement.

Les Ordres de la Campagne seront remplis avec la plus Grande Attention.

**MADAME J. DEJAN**

1301 à 1307 DAUPHINE, COIN QUARTIER.

**MAISON DE MEUBLES LES PLUS BEAUX.**

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An faites une visite à

**Mme DEJAN**

et vous y trouverez des Meubles les plus beaux et d'une Grande Variété.

**50 YEARS' EXPERIENCE**

**PATENTS**

TRADE MARKS DESIGNS

Copyrights &c.

Any one sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion from whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Office agency for securing patents, registering designs, trade marks, &c. and recovering special notice, without charge, in the

**Scientific American.**

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all news-vendors.

**MUNN & Co.,** 361 Broadway, New York

Branch Office, 46 F St., Washington, D. C.

**ANNONCES JUDICIAIRES.**

**VENTE PAR LE CONSTABLE.**

**Justin Pujollet vs Veuve B. Croquin.**

**PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.**—No 38,158.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,928.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

20 déc.—20 24 29

**ANNONCES JUDICIAIRES.**

**VENTES PAR LE SHERIFF.**

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente du contenu et installations d'une épicerie et buvette et magasin de fourrages, aussi cheval, jumper et wagon.**

**George Landry vs Edmond Broulet.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,775.—22 janvier 1898.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

21 déc.—21 25 30

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriétés de valeur dans le Sixième District, dans Audubon Place.**

**Louis S. Weber vs Harry M. Jackson.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 58,076.—En vertu d'un writ de sale et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Marchands, No 840, Commerce, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le samedi ci-après décrit, à savoir :

1. Lot No 19 dans l'île numéro un, de la Place Audubon, dans le Sixième District de cette ville, comme il est démontré dans le plan annexé à un acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans, par telle professeur du côté Est de cette propriété décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

2. Lot No 26 dans l'île numéro un de la Place Audubon, dans le Sixième District de cette ville, comme il est démontré sur le plan annexé à un acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans, par telle professeur du côté Est de cette propriété décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

3. Le lot No 20 dans l'île numéro un de la Place Audubon, dans le Sixième District de cette ville, comme il est démontré sur le plan annexé à un acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans, par telle professeur du côté Est de cette propriété décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

4. Le lot No 21 dans l'île numéro un de la Place Audubon, dans le Sixième District de cette ville, comme il est démontré sur le plan annexé à un acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans, par telle professeur du côté Est de cette propriété décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

5. Le lot numéro 17 dans l'île numéro un de la Place Audubon, dans le Sixième District de cette ville, comme il est démontré sur le plan annexé à un acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans, par telle professeur du côté Est de cette propriété décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

Sauf dans l'affaire ci-dessus.

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, James Legendre et Edward Rightor, avocats pour le défendeur, au dit acte de vente.

17 déc.—17 23 30.—Jan 6 13 19

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.**

**Formant l'enceinte des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'île borné par ledites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)**

**Union Homestead Association vs George Emile Linstinger.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 57,951.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**AVIS DE SUCCESSION.**

**Succession de Thomas Killian.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,030.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

21 déc.—21 25 30

**Succession de Theodore H. Ver-**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 42,530.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

22 déc.—22 26 31

**Succession de Mme Louise Aaron,**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 56,233.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

17 déc.—17 21 26

**Succession de John C. King.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 58,078.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

17 déc.—17 21 26

**AVIS AUX CREANCIERS.**

**Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 47,934.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

17 déc.—17 21 26

**S. Mercantile vs Independent Cotton Oil Company, Limited.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 48,974.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

21 déc.—21 25 30

**L'Etat ex rei P. St-Amant versus la Banque de Commerce.**

**COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 50,817.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**Etat de la Louisiane—COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 56,801.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**Etat de la Louisiane—COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,928.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**Etat de la Louisiane—COUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans, No 57,928.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. N. A. Weber, femme de C. O. Weber, résident à la paroisse de St. Charles, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. **PAUL O. GUERIN, Greffier.**

13 déc.—13 17 22

**GUIDE COMMERCIAL.**

**PLOMBIER.**

**PHARMACIENS.**

**UNE DECOUVERTE.**

**COMPAGNIE D'ASSURANCES**

**LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.**

Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago..... \$3,280,001

Pertes payées pour l'incendie de Boston..... \$1,427,399

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et le directeur à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, si ce n'est que les agents locaux.

**DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.**

**GUSTAV R. WESTFELD, L. O. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. BORTA.**

**CLARENCE F. LOW, secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire. Zeev—lan**

**Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

**NEWBERN No 322, vieux No 68 rue Royale.**

Capital payé..... \$500,000 00

Acis, 1er Janvier 1898..... 1,097,200 16

Surplus..... 304,700 00

**J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIER, CHAS. D. FOUCHER, J. H. LEE, J. G. PEPPER, Secrétaire.**

**COMPAGNIE D'ASSURANCES**

**DES MARCHANDS**

**DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

**PAUL CAPDEVIELLE, Président; JULES MONTREUIL, Secrétaire**

**BUREAU: RUE DU CANAL, 622.**

**Assuré contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

**M. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.**

**L'ABEILLE**

**DE LA NOUVELLE-ORLEANS,**

**JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,**

**Politique, Littéraire, Artistique et Scientifique.**

**FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.**

**Trois Editions distinctes:**

**EDITION QUOTIDIENNE.**

**EDITION HEBDOMADAIRE.**

**EDITION SPECIALE DU DIMANCHE.**

**DERNIERES NOUVELLES LOCALES**

**ET- ETRANGERS.**

**DEPECHES TELEGRAPHIQUES**

**DE LA PRESSE ASSOCIEE**

**ET- Dépêches Spéciales.**

**SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1ER SEPTEMBRE 1827.**

**NOMS Des Rues**

**Qui ont été changés.**

**PREMIER DISTRICT.**

Foucher, (commençant à Poydras) maintenant Combes.

Martin, maintenant Willow

Dolard, maintenant avenue Novais.

Pearl, maintenant Poydras.

**DEUXIEME DISTRICT.**

Wilson, maintenant Seranthe

Oak, maintenant Orhid.

Port, maintenant Moss.

St-Jean, maintenant Bell.

Washington, maintenant Berquet.

Chemin de Bayou, (de Nord Combes) à Nord Claiborne, maintenant Hôpital.

Chemin de Bayou, (commençant à Wood Claiborne, au lieu de Nord Combes).

Claiborne, maintenant Arthur.

Clay, (nord de Chemin de la Métairie), maintenant Emmet.

Gaines, maintenant Germal.

Genois, maintenant Freeman.

Hôpital, (maintenant du feu à Nord Claiborne, puis au lac).

Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.

Avenue Monroe, maintenant avenue Grand.

Webster, maintenant Voisin.

**TROISIEME DISTRICT.**

Livaudais, maintenant Bushan.

Pope, maintenant Home.

Rossini, maintenant Rossini.

Warsaw, maintenant République.

Adams, maintenant Alabo.

Alexander, maintenant Kentucky.

Bagatelle, maintenant Bourbon.

Delaronde, maintenant Douglas.

Dryden, maintenant Dinmore.

Champe-Elyées, maintenant avenue Champe-Elyées.

Engelm, maintenant avenue Lafayette.

Géné, maintenant Grant.

Gird, maintenant Villard.

Bons-Enfants, maintenant St-Charles.

Hunter, maintenant Eads.

Josephine, maintenant Japonais.

Yamoville, maintenant Fontaine.

Leclaire, maintenant Lombard.

Livingston, maintenant Mandala.

Morris, maintenant Tappele.

Pete, maintenant Dubreuil.

Potte, maintenant Avenue St-Roch.

Solomes, maintenant Sabran.

Socartes, maintenant Selma.

Solen, maintenant Ségal.

Union, maintenant Tour.

Washington, maintenant Avenue St-Roch.

**QUATRIEME DISTRICT.**

Harmonia (fait maintenant à Chartre).

Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson).

Levee, maintenant Toboupteeles.

**CINQUIEME DISTRICT.**

Barthélémy, maintenant Bernades.

Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.

Chestnut, maintenant Belleville.

Church, maintenant Kent.

Deostat, maintenant D'Ann.

Franklin, maintenant Nason.

Hancock, maintenant Hermon.

Jackson, maintenant Avenue Michoud.

Jefferson, maintenant Riviere.

Lepoyreux, maintenant Lamarque.

Madison, maintenant Avenue Brookly.

**SIXIEME DISTRICT.**

Levee, maintenant Toboupteeles.

Louisa, maintenant Irma.

Green, maintenant S. Liberté.

Cheanut (au-dessus de Pare), maintenant Audubon.

Market, maintenant Meadow.

St-Patrik, maintenant Saratoga.

Washington, maintenant Kinpaan.

Arséide, maintenant Magnolia.

Barthélémy (de Upperline à C'houan).

Esterpe (de S. Broad à l'avenue Morgan).

Gasquet, maintenant Vincent.

Henry, maintenant Willow.

Miro (de Walnut à Lower Line), maintenant Spruce.

Polymale (de S. Broad à l'avenue Hagan), Eiba.

Terpelchore (de S. Broad à l'avenue Hagan), Eba.

Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan), Eba.

Victor, maintenant Magnolia.

**SEPTIEME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.**

Architect, H. O., maintenant Apollo.

Bernadette (de Doubarre ou Apian) à H. Line, maintenant Protection.

Canada, maintenant Byrness.

Clay, maintenant Cherry.

Claiborne, maintenant Cherokee.

Cypress, maintenant Pascha.

De Armas, maintenant Mission.

Edith, maintenant Spruce.

Die-Hulthaus, maintenant Frank.